

Habits de lumière pour le centenaire de la Cité Frugès – Le Corbusier

En 1924, les ouvriers donnaient le premier coup de pioche du chantier des Quartiers Modernes Frugès, aujourd'hui Cité Frugès – Le Corbusier, à Pessac en Gironde. Deux ans plus tard naîtra un quartier à la fois avant-gardiste et intemporel, brisant les codes de l'époque en matière d'art, de progrès social, d'innovation... Un siècle après, cette œuvre habitée s'apprête à accueillir un événement artistique unique, *La Cité se projette*, célébrant le centenaire du démarrage des travaux.

C'est une manifestation protéiforme à la fois conviviale, contemporaine et inédite... *La Cité se projette* est une déambulation artistique dans le quartier Frugès où les spectateurs découvriront au fil du parcours – dans un quartier fermé à la circulation et rendu aux piétons – 7 œuvres d'art numérique et vidéo projetées sur les façades des maisons, ou rétroprojetées depuis l'intérieur par les vitrages, dont les fameuses « fenêtres en bandeau ». Des créations artistiques originales présentées à la manière d'un happening grâce à l'intervention poétique et aérienne d'une compagnie de théâtre acrobatique.

L'événement s'inscrit dans le cadre du centenaire du début des travaux, et comme la date officielle de la sollicitation de la ville de Pessac par Henry Frugès se situe en octobre, ses organisateurs ont naturellement choisi le 19 – lors des Journées Nationales de l'Architecture – pour proposer cette soirée de célébration.

A l'image de la Cité Frugès, où le beau rencontre le fonctionnel et l'humain, cette soirée touchera à la sensibilité du public tout en restant conviviale, avec notamment la présence d'un foodtruck pour se restaurer sur le pouce, tandis que la déambulation

sera libre, en autonomie, au terme de la première déambulation qui débutera aux alentours de 19h30.

Cet événement préfigure d'autres célébrations, notamment celles liées au centenaire de l'inauguration de la Cité Frugès, inscrite depuis 8 ans parmi les 17 sites de la Liste du patrimoine mondial par l'Unesco au titre de « l'Œuvre architecturale de Le Corbusier, une contribution exceptionnelle au Mouvement Moderne ». A noter également que la Cité Frugès est aussi une étape de « Destinations Le Corbusier : promenades architecturales », un itinéraire culturel du Conseil de l'Europe.

***La Cité se projette* à Pessac - Rendez-vous au n°38 – 40 de la rue Henry Frugès le 19 octobre à 18 heures – soirée gratuite**

Pour aller plus loin / obtenir des informations complémentaires

Florian **CORRAL**

Attaché de presse

Direction de la communication

06 65 82 19 62